

GAZETTE DE FEUFEU

Riche et complet, le jeu dépasse toutes les attentes

The Legend of Zelda Tears of the Kingdom : le nouveau classique de Nintendo

Tiktok : une menace pour l'industrie musicale ?

L'application aux milliards d'utilisateurs s'octroie une place de plus en plus importante dans l'industrie, en plus de gagner le cœur du monde entier.

La catastrophe de Tchernobyl

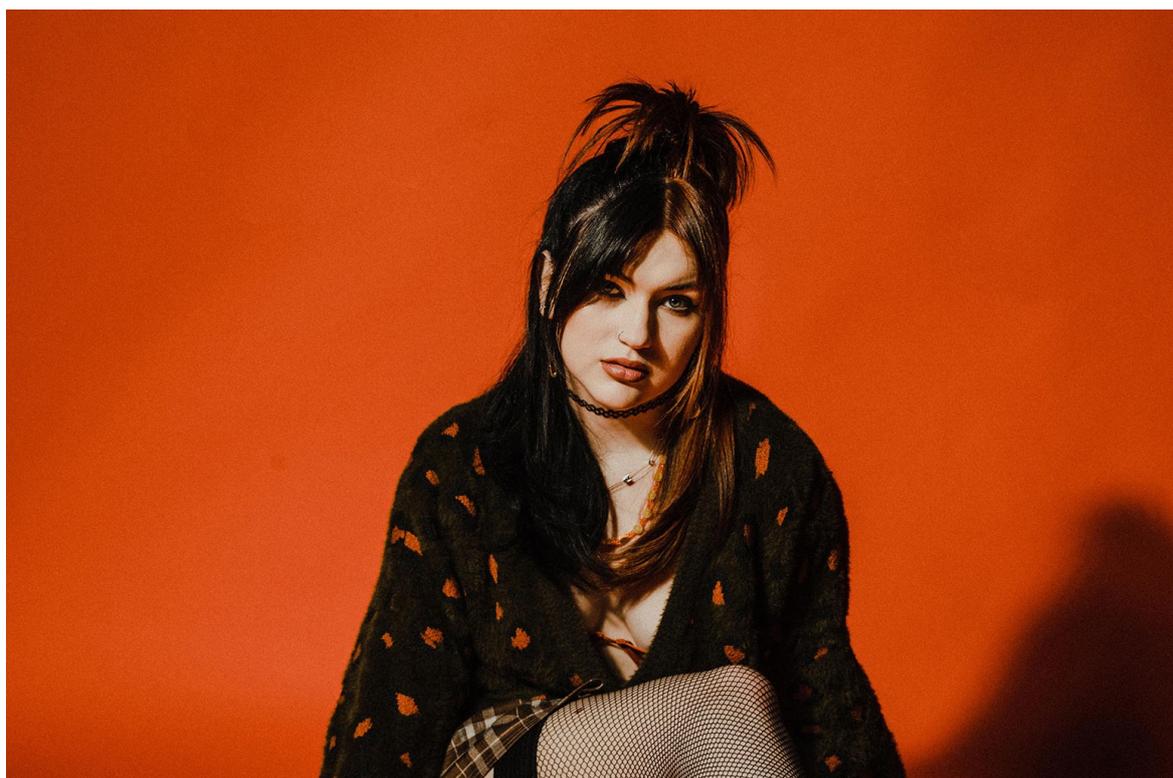
La sonnette d'alarme de la manipulation pratique mais risquée de l'énergie nucléaire

**La discrimination à l'embauche :
LE FLÉAU**

SOMMAIRE

<i>The Legend of Zelda : Tears of the Kingdom</i> , la nouvelle star de la saga.....	4
La catastrophe de Tchernobyl.....	8
La discrimination à l'embauche.....	14
L'application TikTok détruit-elle l'industrie musicale ?.....	17

La Gazette de Feufeu



ÉDITORIAL

Chers lecteurs, chères lectrices,

C'est avec un immense honneur que je vous présente le premier numéro de cette année 2023 en espérant qu'il vous plaira. Après une année difficile, la Gazette de Feufeu est de retour en force et compte bien animer la vie de notre beau lycée.

En tant que nouveau rédacteur en chef, j'ai l'ambition de faire revivre notre magnifique club formé par des journalistes investis et pertinents.

Cette année marque un nouveau départ pour notre journal, et j'espère vous voir au rendez-vous. Nous avons déjà pensé à de nombreux projets et n'avons hâte que d'une chose : les réaliser !

Aussi voulais-je remercier Mme Desliens qui supervise notre équipe et dont les conseils sont précieux, les professeurs qui acceptent de participer à la correction, nos CPE Mme Yvray, Mme le Goualher et M. Boutrin qui sont toujours à l'écoute, Mme Benkoski la proviseure et bien entendu toute l'équipe de journalistes !

Nous prenons un plaisir immense à vous divertir et vous réservons gros !

Pour toute question ou demande d'admission au club, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : gazettedefeufeu@gmail.com ou bien le compte Instagram ci-contre : @_gazettedefeufeu_ (attention, un ancien compte inactif existe encore, veuillez à vous abonner au bon ! :)

Lycée Félix Faure 31 Bd de l'Assaut,
60000, Beauvais

Rédacteur en chef : Contreiras Emilien (TG1)

Rédacteurs : Dimitri Lavoine, Lyna Zerrouki (TG1), Mathis Guillemette (TG1), Contreiras Emilien (TG1)

Maquettiste : Contreiras Emilien (TG1)

Directrice de publication : Mme Héléne Benkoski

GAMING

The Legend of Zelda: Tears of the Kingdom, la nouvelle star de la saga

Écrit par Lyna Zerrouki (TG1)



Après le succès mondial de *The Legend of Zelda: Breath of the Wild*, Nintendo sort après six ans sa suite tant attendue, *The Legend of Zelda: Tears of the Kingdom*, sortie le 12 mai. Et pour cause, l'opus précédent est considéré par beaucoup comme le meilleur jeu de sa génération, et même meilleur jeu de tous les temps ! Mais cette légende du jeu-vidéo ne s'est pas bâtie en un seul jour.

Nommé *The Legend of Zelda*, le premier opus sort en 1987 sur la NES, première console de Nintendo. Bien que sa suite n'ait pas eu le succès escompté, tous les autres ont eu un grand succès. Le plus impressionnant reste cependant *Breath of the Wild*, qui comptabilisait en 2022 plus de 27 millions de vente à travers le monde avec des critiques qui frôlaient la perfection. Après que Nintendo a nourri les fans de teasers plus intrigants les uns que les autres, une question était alors sur toutes les lèvres. Le jeu allait-il être à la hauteur des espérances ? Au niveau des ventes, le petit nouveau n'a pas à rougir : au Japon, le jeu a effectué le septième meilleur démarrage, et de l'autre côté de l'Atlantique, la Nintendo Switch aux couleurs du jeu a considérablement augmenté les ventes de ce dernier. Quant à l'Europe, Nintendo a réussi à battre trois records grâce aux dix millions de ventes en seulement trois jours !

Riche et complet, le jeu dépasse toutes les attentes

Passons au cœur du jeu : le gameplay ! En réalité, il n'y a rien de transcendant : il s'agit du même moteur graphique et physique que l'épisode précédent, mais avec des optimisations qui étaient plus qu'appréciables lorsque l'on sait que la carte de *Tears of the Kingdom* fait le double de celle de *Breath of the Wild* !

D'ailleurs, effaçons l'idée reçue la plus répandue sur le jeu : *Tears of the Kingdom* n'est pas un DLC (c'est-à-dire un contenu additionnel payant) de *Breath of the Wild*, bien au contraire ! C'est une continuité du jeu sorti en 2017 puisque l'histoire se passe après la victoire de Link contre Ganon.

D'ailleurs, nous pouvons aisément le remarquer car les PNJ (les personnages auxquels nous pouvons parler en jeu) reconnaissent, et se souviennent de nous, ce qui fait plaisir aux fans étudiant l'histoire de la saga !

Sinon, l'histoire est bien plus étoffée et complexe, et il faudra bien lire les dialogues et descriptions, au risque de se retrouver bloqué.e assez vite. Beaucoup de joueurs ont pu se plaindre auparavant de la faible diversité d'ennemis présents dans *Breath of the Wild*, problème avorté avec ce nouvel opus !



De nouveaux monstres et attaques et mouvements de ces derniers sont à découvrir, qu'ils soient terrestres ou aériens ! De plus, les monstres que nous avons dû combattre dans *Breath of the Wild* reviennent avec quelques changements !



Une très bonne suite à *Breath of the Wild*

Maintenant, je voulais vous proposer une critique plus personnelle, moi-même fan de Zelda depuis petite. Je tiens à préciser que je n'ai pas encore fini le jeu et ai fait le maximum pour conserver l'effet de surprise. Je vais donc vous donner ici mes premières impressions.

J'ai trouvé que oui, *Tears of the Kingdom* est une très bonne suite à *Breath of the Wild* grâce à son histoire qui est beaucoup plus riche. L'histoire est, de ce que j'ai vu, beaucoup plus sombre. Ce n'est pas autant que dans *Majora's Mask* (2000), mais la différence est là : cet opus a une histoire plus mature, et cela fait partie de son charme. Les nouvelles fonctionnalités permettent de réellement varier le gameplay, bien que cela puisse paraître déroutant au début (surtout pour savoir quand, et comment les utiliser). On les intègre toutefois facilement et rapidement dans notre réflexion. Je trouve que la difficulté est montée d'un cran par rapport aux précédents jeux.





C'est comme si la difficulté continuait son ascension avec *Tears of the Kingdom*, c'est-à-dire que j'ai eu l'impression que la difficulté était équivalente à celle de la fin de *Breath of the Wild* ! Moi qui n'avais subi aucun dégât dans le prologue de *Breath of the Wild*, ici, toujours dans le prologue, qui, on se dit, devrait être du même niveau de difficulté, j'ai dû perdre une dizaine de fois !

Mais ce ne sont pas des morts frustrantes, bien au contraire ; j'ai dû perdre mon habitude de foncer tête baissée dans le premier camp de monstres que je voyais, et ainsi,

dans *Tears of the Kingdom*, j'ai dû réapprendre à analyser la situation et être réfléchi. En tant que grande fan de la série, je vous conseille *Tears of the Kingdom* les yeux fermés ! Je vous recommande de jouer d'abord à *Breath of the Wild* histoire de vous familiariser avec les commandes, le prologue de *Tears of the Kingdom* vous familiarisant uniquement avec les nouvelles.

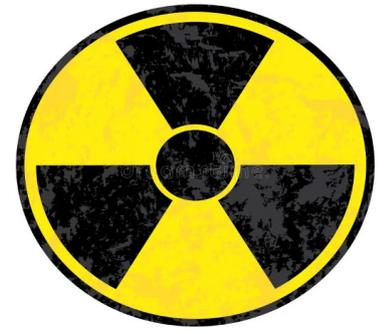


Voilà pour ma courte première critique de ce jeu que j'adore déjà. Je vous remercie d'avoir lu et vous donne rendez-vous pour la prochaine gazette !



SCIENCES

La catastrophe de Tchernobyl



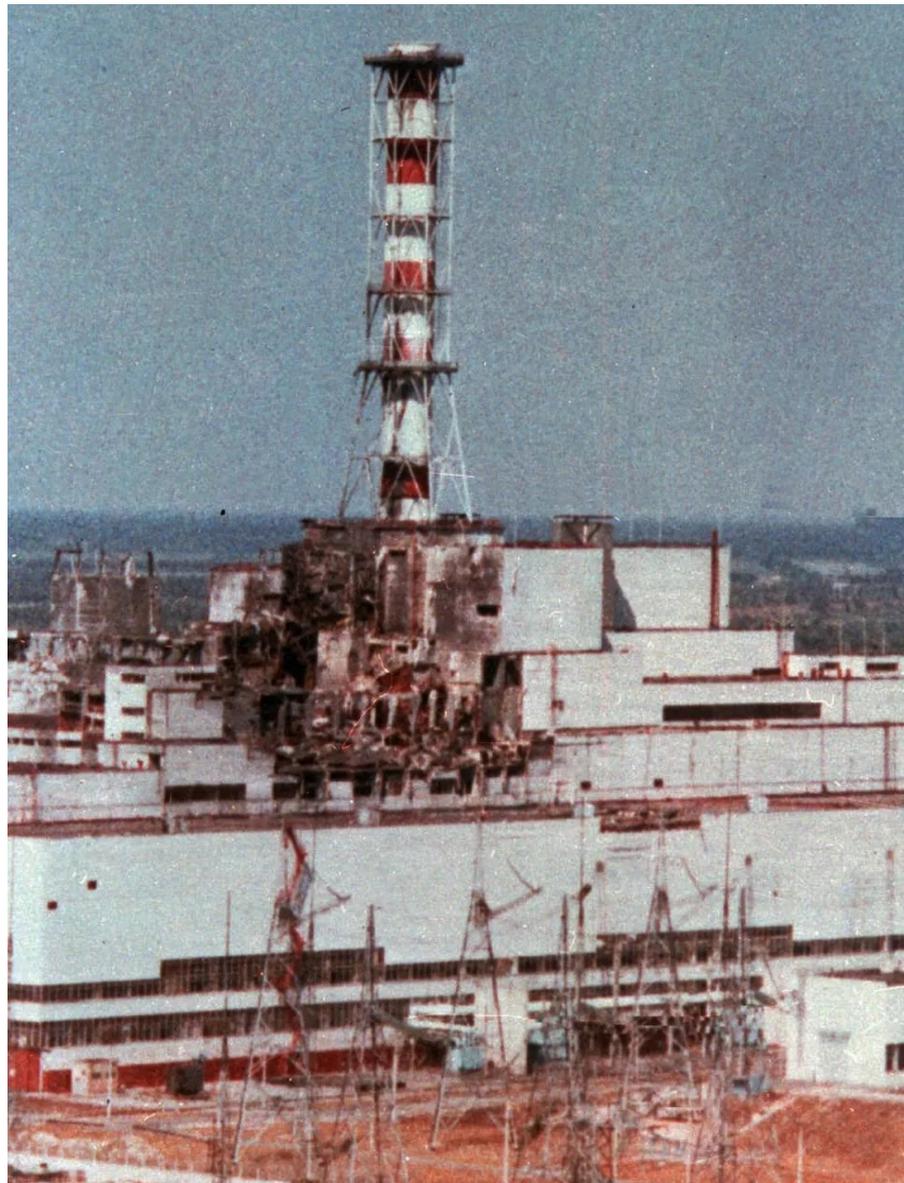
Écrit par Mathis Guillemette (TG1)

La catastrophe de Tchernobyl est considérée comme l'un des pires accidents nucléaires de l'histoire. Elle s'est produite le 26 avril 1986 dans la centrale nucléaire de Tchernobyl, située près de la ville de Pripjat, en Ukraine, à l'époque membre de l'Union Soviétique.

Que s'est-il passé réellement ce jour-là ?

Le programme de la journée du 26 avril 1986 était une réduction de puissance dans le but d'effectuer un test de sûreté. Malheureusement, à cause d'un problème sur une autre centrale, le réacteur était maintenu à mi-puissance, à la demande du centre de distribution électrique.

Vers 23h, la réduction de puissance reprit. Mais l'état du réacteur était inapproprié à la réalisation de l'essai : le cœur était trop difficile à contrôler avec les moyens disponibles. Une stabilisation du réacteur était alors à ce stade nécessaire. Mais pressée de rattraper le retard, l'équipe de nuit décida de procéder à l'essai. Avant de faire cela, les ingénieurs présents sur place ordonnèrent de retirer la quasi-totalité des barres de contrôles (barres dont le rôle est de diminuer le nombre de réactions).



La totalité des barres commença à descendre dans le cœur, mais n'eut pas le temps d'arrêter la réaction en chaîne : la divergence était devenue trop rapide. À 1h23'44", le pic de puissance fut atteint, dépassant de plus de 100 fois la puissance nominale du réacteur. La vapeur engendrée par la réaction souleva alors la dalle en béton de plusieurs tonnes servant à protéger le réacteur et lorsque la vapeur

s'échappa du réacteur, l'explosion se produisit. À 1h23'04", l'essai démarra. Les vannes d'alimentation en vapeur de la turbine furent fermées. La température monta dans le cœur provoquant une augmentation de la réactivité. Le réacteur se mit à diverger de manière incontrôlable. Les opérateurs réalisèrent alors la gravité de la situation. À 1h23'40", c'est la panique, le chef opérateur ordonna l'arrêt d'urgence.

Une catastrophe qui aurait pu être bien pire...

Ce que tout le monde ne sait pas, c'est que cette catastrophe aurait pu être bien pire. À cause de la température extrêmement élevée, un corium fut réalisé par le réacteur. Le corium est un magma qui peut se former si un accident affecte le cœur d'un réacteur nucléaire et prive ce dernier de refroidissement. Ce magma est issu de la fusion de combustibles nucléaires et d'autres éléments du cœur. Lors de la catastrophe, ce corium s'enfonça dans le sol et rien ne pouvait l'arrêter. Pour arrêter l'incendie, les équipes présentes sur place versèrent de manière abondante de l'eau sur le réacteur, provoquant alors une nappe d'eau immense sous la centrale. Un membre de l'équipe comprit alors que si le corium entraît en contact avec l'eau, une seconde explosion bien plus impressionnante aurait eu lieu. Comme l'explique après la catastrophe le physicien soviétique Vassili Nesterenko : « Nos experts ont étu-

dié cette possibilité et ont conclu que l'explosion aurait eu une force de trois à cinq mégatonnes. La ville de Minsk, capitale de l'actuelle Biélorussie, qui se trouve à 320km de la centrale aurait été rasée et l'Europe rendue inhabitable ».



Heureusement, trois hommes courageux se portèrent alors volontaires pour plonger dans le sous-sol inondé de la centrale afin d'ouvrir les vannes d'évacuation et drainer l'eau. Un seul d'entre eux connaissait l'emplacement exact des soupapes de sûreté en question. Il s'agissait d'Alexei Ananenko, l'un des ingénieurs travaillant à la centrale de Tchernobyl. Avec son confrère Valeri Bezplov et le chef de quart de centrale Boris Baranov, il va se lancer dans une mission à haut risque.

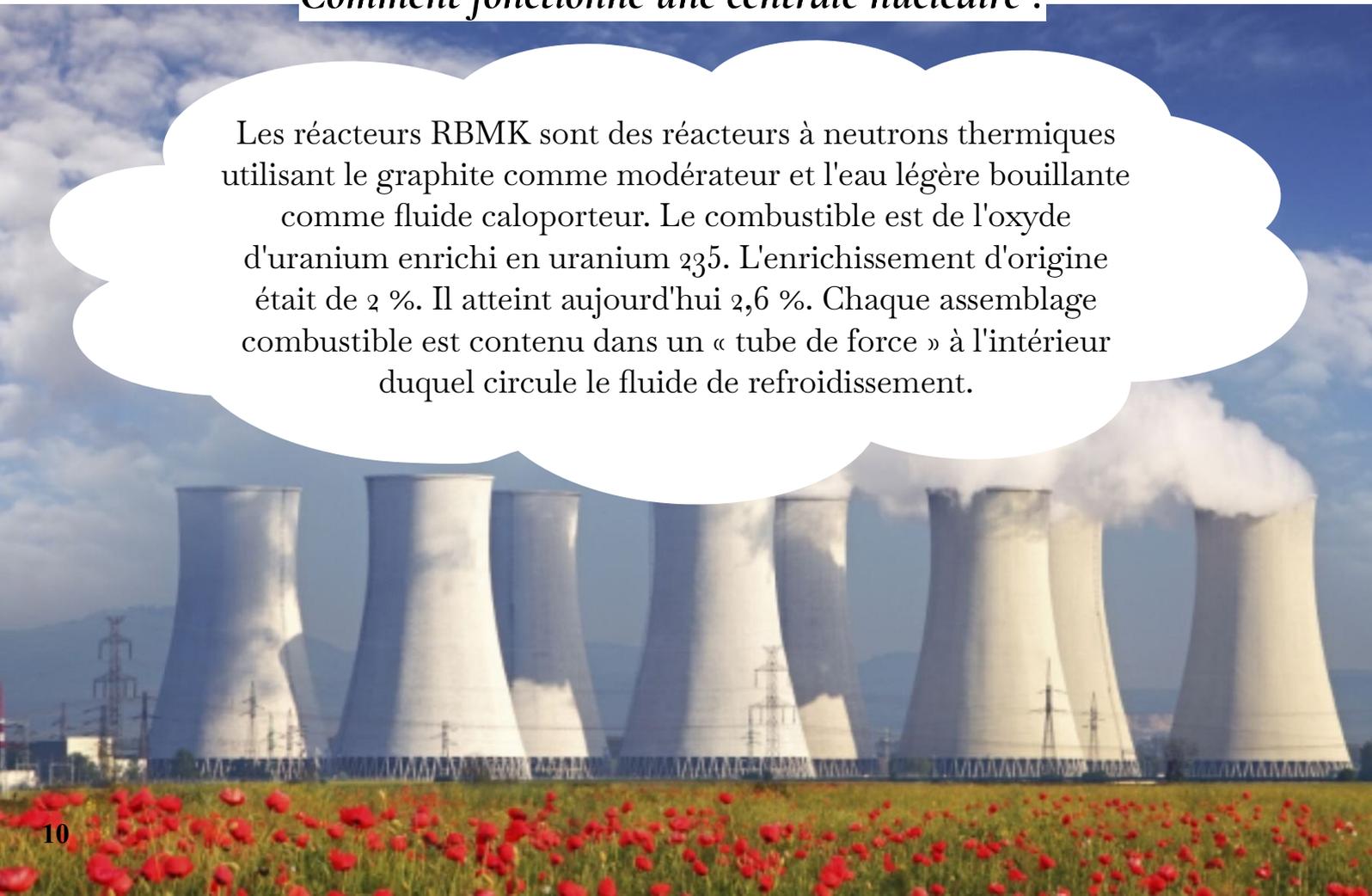
Bien que les autorités aient fait savoir aux trois hommes qu'ils pouvaient refuser la mission, Ananenko dira plus tard :

« Comment aurais-je pu refuser de le faire alors que j'étais la seule personne à connaître l'emplacement exact de ces soupapes ? ». Les trois hommes parvinrent à relâcher les soupapes à temps, et permirent ainsi d'éviter une catastrophe nucléaire qui se serait révélée extrêmement plus grave que l'explosion initiale.

Avant de continuer, regardons ensemble comment fonctionne une centrale nucléaire RBMK.

Comment fonctionne une centrale nucléaire ?

Les réacteurs RBMK sont des réacteurs à neutrons thermiques utilisant le graphite comme modérateur et l'eau légère bouillante comme fluide caloporteur. Le combustible est de l'oxyde d'uranium enrichi en uranium 235. L'enrichissement d'origine était de 2 %. Il atteint aujourd'hui 2,6 %. Chaque assemblage combustible est contenu dans un « tube de force » à l'intérieur duquel circule le fluide de refroidissement.



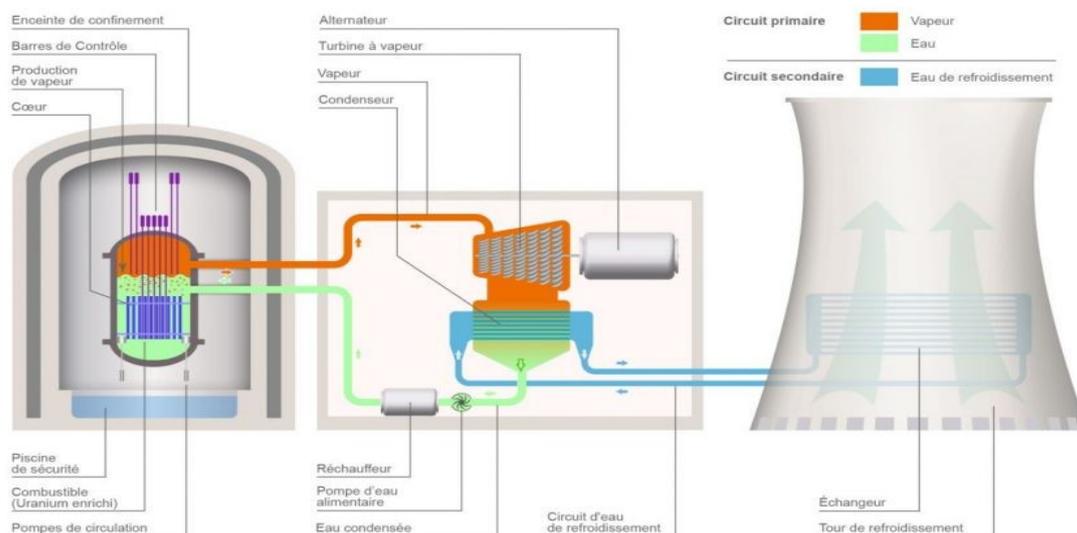
Les tubes de force, environ 1700, sont placés verticalement dans l'empilement de graphite. L'ensemble repose sur une structure mécano-soudée contenue dans une cavité en béton. Au-dessus du réacteur, une « machine de chargement » permet le renouvellement du combustible de manière continue pendant l'exploitation. Le contrôle de la réactivité est assuré par environ 200 barres absorbantes de neutrons, réparties dans tout le cœur du réacteur. Les barres sont placées dans des tubes de force analogues à ceux qui contiennent les assemblages combustibles. Deux boucles indépendantes assurent le refroidissement du réacteur. Chaque boucle comprend deux ballons séparateurs et quatre pompes de recirculation (3 en fonctionnement et 1 en réserve). Le mélange d'eau et de vapeur qui sort de chaque tube de force après passage dans le réacteur arrive directement par une tuyauterie dans un des ballons séparateurs.

Depuis ces ballons séparateurs, la vapeur est envoyée à la turbine alors que l'eau retourne vers les collecteurs et les pompes de recirculation.

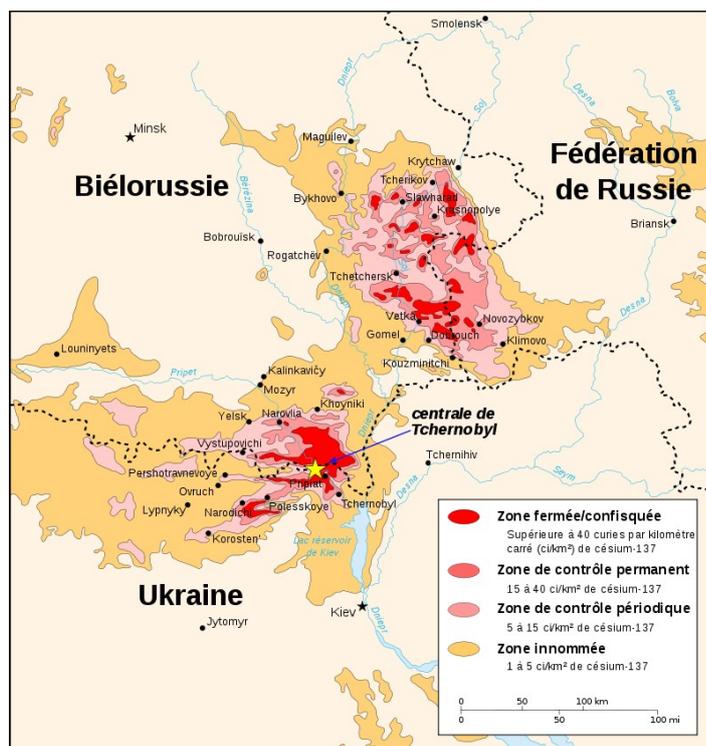
Ils alimentent les tubes de force au moyen d'un système de sous-collecteurs et de tuyauteries. Un circuit de refroidissement de secours permet de refroidir le cœur en cas de brèche du circuit principal de refroidissement (rupture d'une tuyauterie du circuit de circulation, rupture d'un conduit de vapeur ou rupture d'une tuyauterie d'alimentation en eau).

La centrale RBMK possède un système d'arrêt d'urgence, que l'on peut comparer au système de freinage d'une voiture. Il est sans doute le plus important des systèmes de sûreté d'un réacteur nucléaire. Il est constitué de barres fortement absorbantes de neutrons, réparties dans tout le cœur du réacteur. La forte absorption de neutrons permet à ces barres d'étouffer rapidement la réaction en chaîne lors de leur insertion dans le cœur et d'arrêter ainsi le réacteur.

Principe des Réacteurs à Eau Bouillante (REB)



Pour en revenir à la catastrophe, l'énergie libérée par l'explosion entraîne l'émission brutale dans l'atmosphère (jusqu'à plus de 1 200 mètres de hauteur) de produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur nucléaire. Les rejets se poursuivent jusqu'au 5 mai 1986. En dix jours, ce sont près de 12 milliards de milliards de becquerels qui partent dans l'environnement, soit 30 000 fois l'ensemble des rejets radioactifs atmosphériques émis en 1986 par les installations nucléaires en exploitation dans le monde.

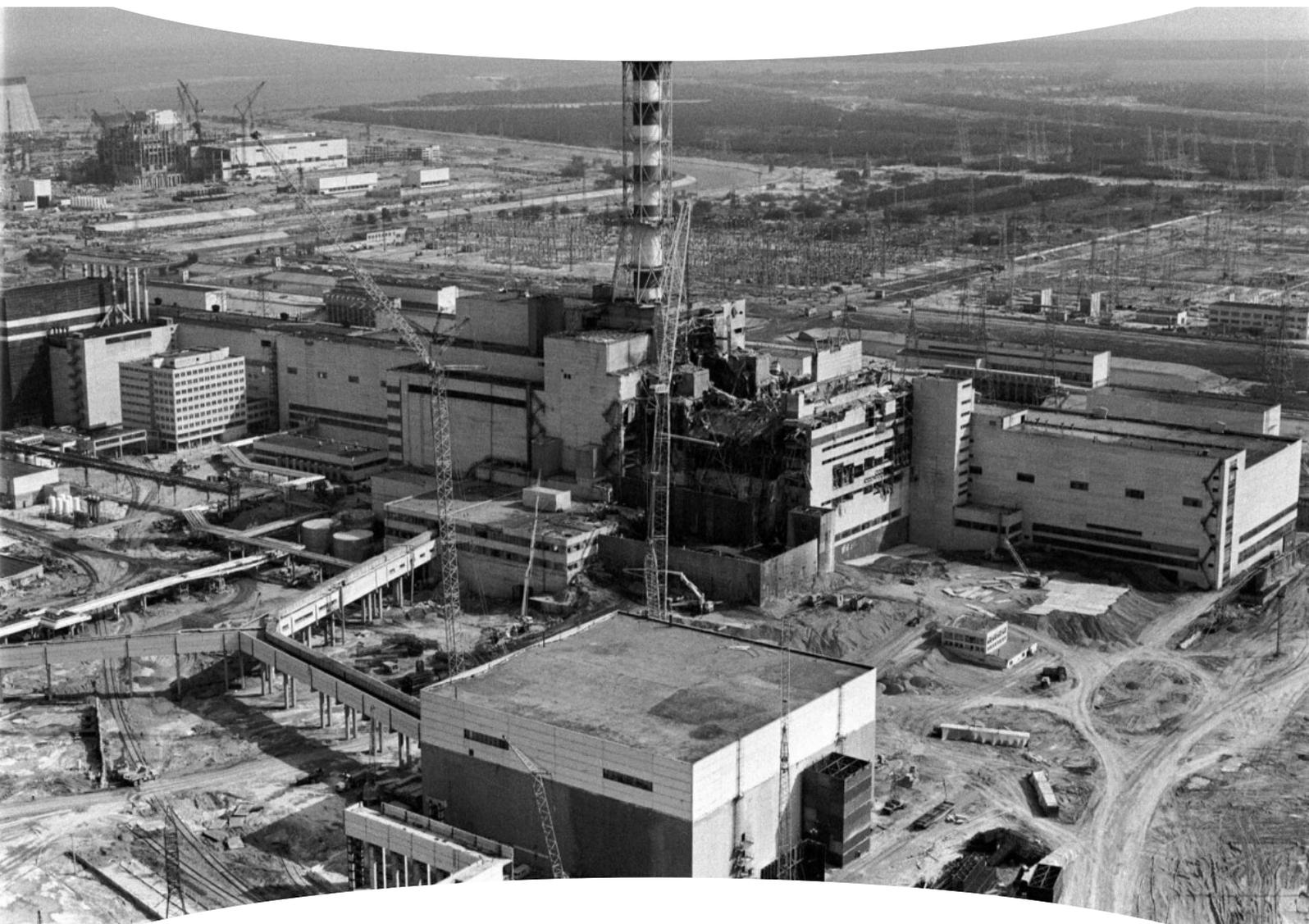


L'accident a entraîné la mort de deux travailleurs de la centrale le jour même et de nombreux autres décès et maladies liées aux radiations par la suite. La quantité de matière radioactive libérée dans l'environnement a été estimée à environ 400 fois celle de la bombe atomique larguée sur Hiroshima pendant la Seconde Guerre Mondiale. Les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl ont été catastrophiques sur l'environnement et la santé des populations. La catastrophe de Tchernobyl a eu un impact environnemental considérable. La zone autour de la centrale a été contaminée par les radiations et est devenue une zone d'exclusion, où la vie humaine est interdite. Cette zone s'étend sur environ 2 600 km² et inclut des villes, des villages et des terres agricoles. La contamination radioactive a également touché les cours d'eau, les sols et la faune de la région.



La catastrophe a également eu des conséquences dramatiques sur la santé des populations exposées à la radiation. Les premiers travailleurs de la centrale qui sont intervenus pour contenir l'incendie ont été les plus exposés. La plupart d'entre eux sont morts des suites de leurs blessures en quelques semaines ou quelques mois après l'accident.

Les personnes vivant dans la région ont également été exposées aux rayons X, soit en raison de leur exposition directe à l'air contaminé, soit en raison de leur consommation de produits contaminés. Les niveaux de radiation ont également eu un impact sur la santé mentale des personnes touchées, avec une augmentation de la dépression et de l'anxiété dans la région. La catastrophe de Tchernobyl a également eu un impact sur l'industrie nucléaire mondiale. Les normes de sécurité ont été renforcées et des changements ont été apportés pour améliorer la sécurité des centrales nucléaires.



Les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl ont été ressenties pendant des décennies. Les niveaux de radiation dans la région sont toujours plus élevés que la normale, même après plus de 35 ans depuis l'accident. Les populations animales de la région continuent de souffrir de mutations génétiques et de cancers. C'est la catastrophe nucléaire la plus connue aux côtés de celle de Fukushima, en 2011. Ces événements ont pu rappeler à quel point l'utilisation du nucléaire est risquée, conduisant d'ailleurs certains pays comme l'Allemagne à le blacklister.



SOCIÉTÉ

La discrimination à l'embauche

Écrit par Dimitri Lavoine



Lutte contre les discriminations à l'embauche

A compétence égale, le nom et l'origine peuvent obliger à envoyer 4 fois plus de CV pour décrocher un entretien.

#LesCompétencesDabord

Bonjour chères lectrices et chers lecteurs, j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui un sujet qui peut concerner n'importe qui dans le monde du travail. Je vais donc vous le présenter d'un point de vue juridique, mais aussi économique et social.

Dans un premier temps, j'aimerais vous poser quelques questions :
Connaissez-vous les différentes formes de discrimination à l'embauche ?
Quelles en sont les conséquences ?
Savez-vous ce que dit la loi à propos de cette discrimination (les peines encourues) ?

Premièrement, voici les différents aspects de cette discrimination, qui peut prendre plusieurs formes.

Or je tiens à préciser que cela est fondé par des critères sélectifs qui n'ont pas de justification objective et raisonnable. En effet, ce n'est pas obligatoirement parce que vous êtes dans une situation financière peu favorable que vos compétences ne sont pas présentes ou que n'êtes pas qualifié pour la fonction. Ensuite, il y a une deuxième forme, qui est indirecte. En d'autres mots, c'est une discrimination qui se fait lorsque qu'on donne une lettre de motivation ou un CV. Les employeurs peuvent se faire une image de vous par votre façon d'écrire, votre lieu de résidence, votre situation financière et beaucoup d'autres critères, même si les employeurs ne vous connaissent pas physiquement.

Ces deux formes de discrimination ont des répercussions psychologiques sur les victimes, car cela peut se révéler être un traumatisme ; en effet, 43% des victimes ne recherchent plus un emploi par la suite. L'existence de cette discrimination est connue, car 85% des demandeurs d'emploi estiment que la discrimination à l'embauche est fréquente. De plus, les employeurs peuvent s'empêcher eux-mêmes d'embaucher de bons candidats, pouvant ainsi provoquer une baisse de productivité et du chiffre d'affaires. Aussi les employés titularisés peuvent-ils perdre confiance en eux dans leur entreprise, menant occasionnellement à une baisse de motivation et d'engagement au sein de la boîte.

Heureusement, des lois interdisent la discrimination à l'embauche. L'article L1132-1 du Code du travail stipule : « *Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de nomination ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, telle que définie à l'article 1^{er} de la loi n°8 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations* ». Et si ce préjudice moral est constaté puis signalé, l'article 225-2 du Code pénal prévoit une peine de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende pour l'accusé.



D'autre part, en tant que citoyens français, nous possédons des libertés fondamentales, inscrites dans l'article 6 de la DDHC (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen) : « Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. » Ces règles sont en vigueur depuis le 26 août 1789. C'est pour cela que l'article L1131-2 du Code du travail, entré en vigueur grâce à la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 – art. 214, prévoit une sensibilisation pour lutter

contre la discrimination à l'embauche en France : « Dans toute entreprise employant au moins trois cents salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les employés chargés des missions de recrutement reçoivent une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans. » Ces mesures sont en vigueur depuis le 29 janvier 2017.



85%

des demandeurs d'emploi estiment que les discriminations à l'embauche sont fréquentes.

8^e Baromètre DDD/OIT de perception des discriminations dans l'emploi (Ifop), 13 février 2015

compétence égale — Les 24 critères de DISCRIMINATION

Scribing Eric THIENOT @lewoz - Décembre 2020

Pour plus d'informations, téléchargez l'Application À Compétence Égale

Ainsi, la discrimination, bien qu'encore – et peut être éternellement – présente, tend à baisser au fur et à mesure que les années passent. Le chemin est encore long, mais les efforts faits par l'État sont visibles et encourageants.

Se termine alors cet article, en espérant qu'il vous a plu. À bientôt !

MUSIQUE

L'application TikTok détruit-elle l'industrie musicale ?

Écrit par **Contreiras Emilien (TG1)**

Revient régulièrement ce moment où je dis à quelqu'un qui ne me connaît pas que ma chanteuse préférée est SZA. Je reçois souvent un « hein ? », ou simplement un regard hésitant. Puis je fredonne : « I might kill my ex, not the best idea... », et là, le visage s'illumine. Cela a beau s'apparenter au grandiose pouvoir d'une divinité, il s'agit pourtant uniquement des conséquences de l'application phare de ces dernières années : TikTok.

TikTok est une entreprise chinoise qui a racheté en 2018, pour la somme d'un milliard de dollars, l'application de vidéos courtes Musically, alors très populaire en Occident. Elle s'est ensuite imposée dans le monde entier, et est devenue l'application préférée des jeunes générations. Innovante, divertissante, et addictive, l'application repose sur des vidéos courtes (allant de quinze secondes à dix minutes – il est très rare que soient publiées des vidéos de dix minutes sur la plateforme) généralement accompagnées de musique.



Les danses et les challenges en tout genre sont les concepts principaux de l'application et l'algorithme ultra performant permet de proposer à l'utilisateur du nouveau contenu en permanence. C'est ainsi que cette application s'est fait une place aux côtés de YouTube et Instagram, à ce jour téléchargée plus d'un milliard de fois dans le monde. L'arrivée d'un nouveau réseau social aussi populaire est souvent synonyme de changement ou d'adaptation pour les industries du divertissement, et ayant la musique comme pilier, on peut se questionner sur l'influence de TikTok sur l'industrie musicale aujourd'hui. Influe-t-elle positivement ? Négativement ? Comment l'industrie s'est-elle adaptée ?

Une application tremplin et très diversifiée

L'application TikTok, à ses débuts, était connue pour ses challenges et ses danses virales, sur le même principe que Musically ou Vine, et c'est à partir de là que l'on a découvert certains concepts typiques de TikTok comme les *loops* ou la musique *sped up*. L'application est extrêmement fréquentée, et les challenges qui deviennent viraux popularisent certaines chansons que l'on entend alors à longueur de temps en scrollant. Par exemple, un challenge célèbre de la plateforme est le « Wap Challenge », qui consiste à reproduire une danse sur la chanson *WAP* des rappeuses américaines Cardi B et Megan Thee Stallion. Avec ce genre de challenges, on se rend compte du grand pouvoir de visibilité qu'apporte TikTok. Ainsi, des chansons ne sont connues que grâce à l'application, ou l'ont utilisée comme tremplin pour se propulser dans les charts musicaux. On peut citer *Road* de Lil Nas X et Billy Ray Cyrus, *Say So* de Doja Cat ou bien *Beggin'* du groupe italien Måneskin. C'est alors que TikTok a réussi à lancer la carrière de certains artistes : Lil Nas X, Megan Thee Stallion, Olivia Rodrigo pour qui on citer les plus grands tubes sur l'application (*Know, Get Into It Yuh !*, *Ain't Shit, Kiss Me More...*).

L'application permet également de remettre dans les mémoires un artiste un peu oublié, comme SZA cette année avec *Kill Bill* évoquée au début, ou encore Meghan Trainor avec *Made You Look*. Une étude réalisée par MRC Data, un organisme qui suit les ventes musicales, a révélé que 67% des utilisateurs qui découvrent un titre sur TikTok vont ensuite le ou les rechercher sur les plateformes de streaming.



Ce succès organique autour d'une chanson a le privilège de posséder un côté – un peu dérisoire d'ailleurs – très aléatoire. En effet, parfois, le succès sort de nulle part. En 2020, la chanteuse BENEÉ a explosé avec son titre *Supalonely*, avant de repartir aussi vite qu'elle n'était arrivée. C'est pourquoi l'application peut en effet servir de véritable tremplin, comme on l'a vu avec GAYLE qui a lancé sa carrière sur TikTok avec la chanson *abcdefu*, mais parfois aussi étouffer l'artiste avec une chanson, à la manière des « One Hit Wonders ».

Par exemple, le rappeur comme K Camp a sorti la chanson *Lottery*, dont l'instrumental a été récupéré et auquel on a ajouté une boucle « *Renegade, Renegade, Renegade* » sur TikTok. L'extrait est devenu le plus utilisé sur toute la plateforme et l'artiste a même renommé le titre, mais personne ne s'est réellement intéressé à lui, faute de budget, et de présence sur les radios ; c'est un cas typique d'une chanson qui fait de l'ombre à l'artiste.



TikTok permet également, assez formidablement, de remettre au bout du jour certaines vieilles chansons. Beaucoup de morceaux des années 70, 80, 90, 2000 voire plus ancien se sont retrouvés dans les classements grâce à l'application. *Promiscuous* de Nelly Furtado, certaines chansons de Queen, d'autres des Destiny's Child, d'Eminem... C'est une publicité gratuite et la plupart du temps très bénéfique.



Enfin, TikTok peut parfois même populariser des genres musicaux, comme la phonk, un sous-genre du hip-hop dont un autre sous-genre, le Drift Phonk, a été popularisé par l'application au travers de challenges, de tutos de maquillage ou encore de vidéos humoristiques. Il y aussi une tendance qui s'est largement développée : celle des sons *sped up* ou *slowed and reverb*. En effet, beaucoup d'extraits sur l'application sont souvent accélérés ou ralentis, et cela a pris une grande envergure. De nombreuses personnes écoutent maintenant leurs chansons préférées en version accélérée si bien que certains labels saisissent l'occasion de générer des profits. Par exemple, le label de l'iconique Mariah Carey a sorti le 10 février 2023 une version accélérée de la chanson *It's a Wrap*, alors en tendance sur TikTok. La chanson originale est parue en 2009, mais son label a perçu ici l'opportunité de faire revivre la discographie de la chanteuse.



Ainsi, au fil du temps, on constate avec stupeur le fait que TikTok réussit à atteindre une influence sur l'industrie musicale comparable aux radios ! Et cette force a été repérée par les labels.

Des labels qui investissent dans TikTok : à prendre ou à laisser ?

En effet, les labels ont saisi avec brio l'opportunité de visibilité et de bénéfices que TikTok est capable d'apporter. Nombreux sont maintenant les labels à publier volontairement des extraits de leur chanson sur TikTok pour avoir un premier retour, une première impression du public. Par exemple, la chanteuse allemande pop Kim Petras publiait beaucoup de *snippets* en 2021 sur TikTok,



de courts extraits de ses nouveaux morceaux, pour tâter le terrain, à la manière d'un bon vieux single promotionnel censé annoncer l'accueil d'un album.

Se sont alors développées de nouvelles techniques marketing sur l'application. Comme on le sait, les challenges et les danses sont des bases de TikTok et certains labels n'ont pas hésité à capitaliser sur ces derniers. Le label de la chanteuse espagnole ROSALÍA, Columbia Records, a par exemple tenté de lancer un challenge sur la chanson *Chicken Teriyaki*. En effet, tout le clip montre une chorégraphie, des hashtags et autres références. Le challenge a plutôt bien fonctionné mais certains ont souligné l'insistance légèrement pénible du label. Dans la chanson *About Damn Time* de Lizzo, le passage viral « *In a minute, I'ma need a [...] the fabulous* » semble carrément produit pour TikTok. Certains critiquent d'ailleurs vivement cette tendance à trop miser sur TikTok en produisant notamment des chansons toujours plus courtes.

Et justement, les artistes ne sont pas toujours ravis à l'idée de devoir utiliser la fameuse application.



En 2022, un scandale a éclaté autour de la chanteuse Halsey, qui avait posté deux TikTok – ironiquement – dans lesquels elle déclarait vouloir sortir une chanson, mais que son label ne lui en avait pas donné la permission, car son équipe souhaitait un engouement autour de la chanson sur TikTok.

Bien que certains aient soupçonné la chanteuse de dissimuler une tentative de coup de com', cette affaire a remis en mémoire les problèmes liés à la relation entre les artistes et l'application. D'autres artistes ont confessé être encouragés, voire forcés à utiliser TikTok, comme la chanteuse hyper pop Charli XCX ou le groupe allemand Tokio Hotel. Or un article de Rolling Stones a révélé, d'après un membre d'une des équipes d'un grand label, qui a souhaité rester anonyme, que les labels, pour certains, ont en fait des contrats. Ces contrats consisteraient en des droits d'auteur payés par TikTok à chaque TikTok créé sur une musique, ce qui peut vite devenir lucratif. Certains labels tentent donc d'inonder TikTok, ce qui fait craindre à certains une priorisation de la quantité sur la qualité.



« Quand l'agence me demande de faire mon huitième Tiktok de la semaine : »

« C'est vrai, tout ce que demandent les maisons de disques, c'est des tiktoks et on m'a rappelée à l'ordre aujourd'hui parce que je ne fais pas assez d'efforts »

« Tout est marketing »





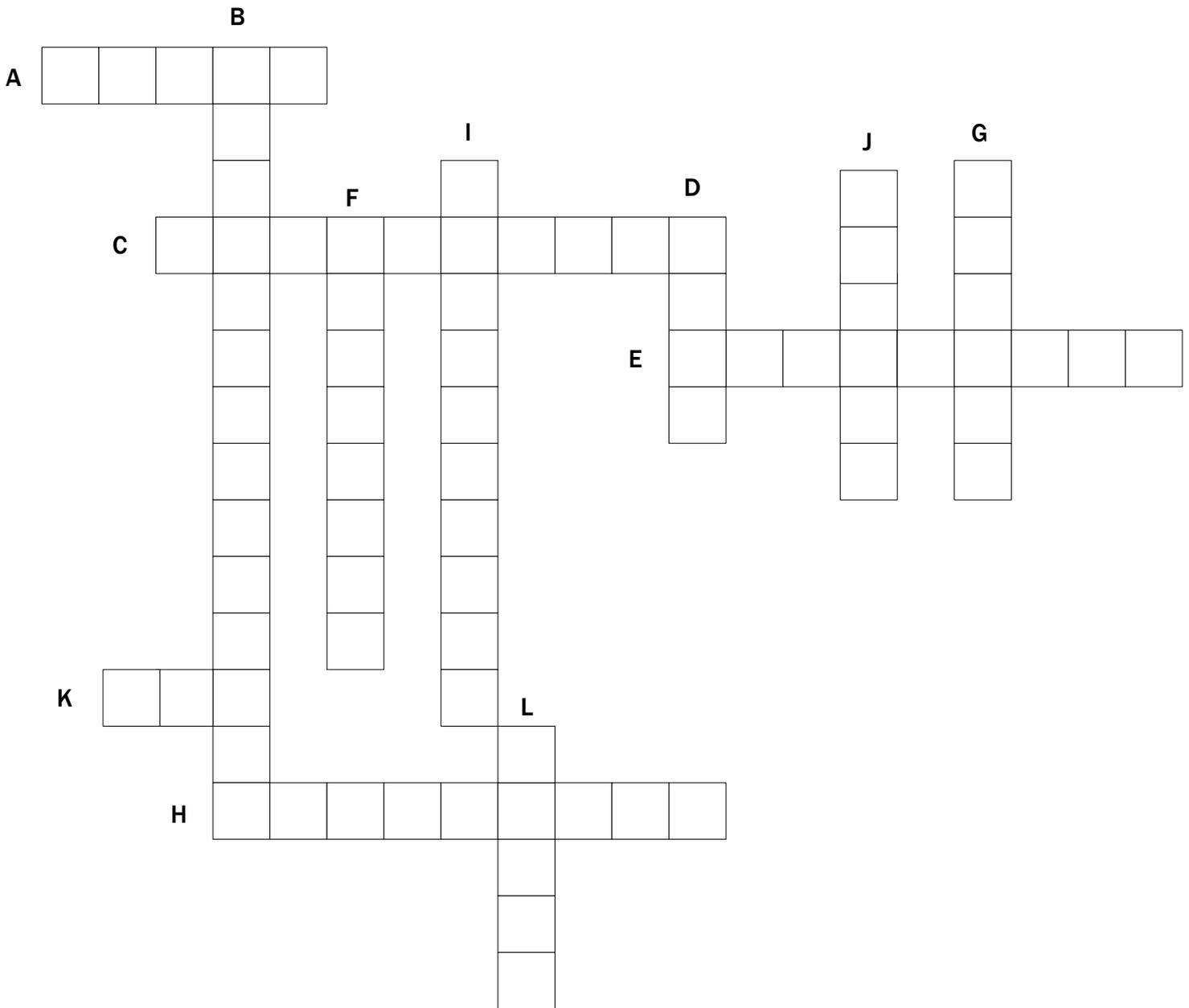
Madonna, critiquée pour s'être rasé les sourcils « comme les jeunes »

Finalement, la question persiste, TikTok est-il positif ou négatif ? La question est épineuse, car TikTok apporte une grande visibilité et peut faire exploser un artiste, mais est particulièrement mauvais pour fédérer une *fanbase*, un public qui restera et suivra l'artiste dans sa carrière. On l'a vu avec le rappeur Jack Harlow, qui s'est fait connaître avec les chansons *First Class* et *Dua Lipa*, mais dont les ventes de l'album n'ont pas suivi le succès qu'il avait rencontré sur l'application. De plus, un autre problème est que TikTok ne colle pas à tous les artistes. TikTok est une application récente, donc fraîche, très pétillante, fréquentée par les jeunes. C'est pourquoi la chanteuse Adele déclare qu'elle ne veut pas aller sur TikTok. Selon elle, sa musique serait destinée aux mamans des adolescents qui swipent à longueur de temps. La liberté de l'artiste à conserver une image est donc en jeu, et est cruciale. Des artistes comme Doja Cat ou Lil Nas X collent avec ces caractéristiques, d'autres non. C'est comme si demain Mylène Farmer débarquait sur TikTok, on se dirait qu'il y a un problème.

Bien évidemment, rappelons que chaque artiste, quelque soit son âge ou sa génération, peut être sur TikTok, comme Madonna le fait sans se soucier des critiques qui la visent depuis des mois, mais certains artistes correspondent juste plus à l'ambiance de l'application. Enfin, TikTok a tendance à propulser les artistes au rang d'influenceur, de créateur de contenu, ce que tout le monde n'est pas fait pour être. Par exemple, le chanteur Charlie Puth est naturellement drôle et blagueur, la rappeuse Megan Thee Stallion est connue pour son franc-parler et son accent texan caractéristiques, mais d'autres artistes ne sont pas doués pour montrer leur vie et être systématiquement sur les réseaux sociaux, ce que TikTok encourage pourtant constamment. Ainsi des artistes seront très populaires et relayés, créeront des *memes* grâce à leur simple personnalité comme Cardi B, et d'autres ne seront bons qu'à publier la pochette de leur nouvel album.

Ainsi s'achève cet article sur un sujet difficile mais à la fois passionnant. J'espère que vous l'avez apprécié, et je vous dis à bientôt pour un prochain article !

MOTS CROISÉS



A - Princesse des jeux dont parle le premier article.

B - Action de traiter différemment certaines personnes par rapport à d'autres.

C - Nom d'une des plus grandes catastrophes nucléaires survenue en 1986 dans l'actuelle Ukraine.

D - Chevalier et héros principal des jeux dont parle le premier article.

E - Ensemble des entreprises d'un secteur (exemple : musique, cinéma, nourriture).

F - Fait d'engager un salarié.

G - Application chinoise de vidéos courtes.

H - Énergie dangereuse mais très utilisée pour produire de l'électricité.

I - Unité économique de production de biens ou de services. Sa taille et sa richesse peuvent varier.

J - Royaume dans lequel se déroulent les jeux dont parle le premier article.

K - Ensemble de règles qui précisent ce qui est permis et ce qui est interdit.

L - Autre nom pour désigner une maison de disques.